

20^{c.}

Journal du Lot

20^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	9 fr.	16 fr. 50	30 fr.
Autres départements	9 fr. 50	17 fr. 50	32 fr.

TÉLÉPHONE 31

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUÉSANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 50
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 50
RÉCLAMES 3 ^e page	2 fr. 50
» 2 ^e page	4 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Les ambitions du fascisme italien se manifestent à propos du projet de transsaharien. Mais il faudra bien que l'Italie se résigne à penser qu'il s'agit d'une œuvre française faite pour relier entre eux des territoires français — La campagne contre les relations franco-soviétiques continue.

Signalons une compétition italienne, inspirée par le plus pur — je veux dire le plus mauvais — esprit fasciste, et qui se produit dans un domaine où elle n'a aucun droit de se manifester.

Des discussions sont ouvertes sur la question du Transsaharien. Cette affaire est d'une importance considérable pour l'Empire colonial français en Afrique dont elle augmenterait beaucoup la valeur.

Inutile d'entrer ici dans de longs détails. Il suffit de regarder une carte pour saisir tout de suite l'envergure de ce projet qui relierait directement la France Nord-Africaine (Tunisie-Algérie-Maroc) à nos possessions de l'Afrique Occidentale (Sénégal-Congo, etc.). Ce réseau de chemin de fer ferait de ces membres vigoureux, mais séparés, un corps puissant à travers lequel circulerait aisément les hommes, les idées et les produits comme le sang circule à travers le réseau artériel.

Quel que soit le tracé adopté vers le Sud, le terminus Nord est réclamé par l'Algérie où les deux ports d'Alger et d'Oran se disputent l'honneur de les profits d'en être la tête. Mais, si l'on ne peut construire plus d'une ligne à travers le Sahara, la Tunisie fait remarquer qu'il est possible qu'à son arrivée vers le Nord cette ligne se subdivise en plusieurs embranchements allant vers le Maroc, l'Algérie et la Tunisie. La position exceptionnelle des ports de Tunis ou de Sfax rendrait faciles les débouchés sur tout le bassin oriental de la Méditerranée.

C'est ici que nous voyons se dessiner une intervention inadmissible de l'Italie.

Ces projets sont étudiés au Parlement. Un rapport de M. Albert Michard, député et vice-président de la commission des Affaires Étrangères, expose que, hantée par les souvenirs de l'Empire romain, l'Italie réclame une extraordinaire extension de sa frontière lybienne.

Dans quelle intention nos voisins aspirent-ils à cet élargissement de territoire ? C'est ce qu'explique un grand journal milanais que l'on peut considérer comme l'organe semi-officiel des dirigeants fascistes : l'Impero.

Après s'être déchaîné en violences verbales contre la France qu'il appelle le gentiment la nation « sénile », l'Impero ajoute :

« Nous gardons la conviction que le chemin de fer transsaharien, « pour être un instrument de civilisation et non de barbarie, doit partir de Tripoli... »

« Eh ! bien, au moins, ceci a le mérite de la netteté et notre confrère ne se perd pas en considérations économicques. Il n'essaye pas de défendre par des arguments de raison cette idée indéfendable de faire aboutir à Tripoli le Transsaharien. Le seul motif qu'il en donne, c'est que Tripoli est italien. Cela doit suffire à le préférer aux autres ports qui sont infiniment préférables, mais qui ont ce tort imprescriptible d'être français. Car c'est un fait à quoi l'Italie fasciste ne peut se résigner que la France, après plus d'un siècle d'efforts, ait réussi à se constituer en Afrique du Nord un magnifique domaine... qui ferait si bien son affaire !... »

Aussi l'Impero ne s'embarrasse pas de raisonnements. Il déclare préemptoirement : la civilisation, c'est l'Italie ; la barbarie, c'est la France. Et voilà !

C'est une opinion. Il nous reste le droit d'en avoir une autre. Et, aussi, celui de tenir compte que le Transsaharien sera une œuvre française faite par des français pour relier entre eux des territoires qui ne sont pas encore italiens !...

Depuis le départ de M. Rakowsky, la campagne continue. Mais, cette fois, elle avoue son but. On n'en veut

plus à l'ambassadeur, mais à l'ambassade. L'action n'est pas dirigée contre tel représentant, mais contre la représentation même des Soviets en France. Bref, ce qu'on veut, c'est la rupture de toutes relations avec la Russie.

— Mais cela pour aboutir à quoi ?
— A supprimer en France la propagande communiste !

— Nous nous permettons de supposer que les hommes qui parlent ainsi sont assez intelligents pour ne pas croire à ce qu'ils disent ! Cette propagande, si néfaste qu'elle soit, ne tient pas à la présence d'un homme. Et elle ne cessera pas du fait que cet homme sera absent. L'étiage du communisme ne monte pas ou ne descend pas dans un pays suivant qu'il a ou n'a pas chez lui d'ambassadeur soviétique. Les idées, bonnes ou mauvaises, ont libre circulation dans le monde. Il faut en prendre son parti et s'adapter à un état de choses qu'aucune force humaine ne peut modifier. Et ce qu'il y a peut-être de pire dans cette campagne c'est qu'elle pourrait persuader certaines gens qu'on aurait fait quelque chose d'utile et d'efficace contre le communisme quand on aurait privé l'ambassade russe de son occupant.

Enfin, cette quarantaine où l'on veut mettre la Russie jusqu'à quand prétend-on la faire durer ? Jusqu'à la fin du régime bolcheviste ?

Nous rappellerons simplement aux braves gens qui le proposent que, cette année, la République des Soviets fête son dixième anniversaire. Et que pendant ses six ou huit premières années, elle n'avait d'ambassadeur, nulle part.

Est-ce que cela l'a empêché d'exister ?

Emile LAPORTE.

PEU DE MOTS D'ECRITS

TÉMOIGNAGES

Je parlais, l'autre soir, de l'encroûtement de la capitale, de la lenteur de la vitesse procurée par la mécanique moderne et des accidents qui surviennent un peu trop fréquemment. On m'apprend aujourd'hui qu'un Palais de Justice on consacre une semaine par mois aux accidents. La grande semaine. Nos magistrats auront du mal à s'en tirer. D'autant que chaque accident ou chaque accidenteur peut invoquer de multiples témoignages plus probants les uns que les autres. Tenez, on me contait, récemment, la délicieuse histoire que voici :

Un monsieur, accompagné d'une dame, conduisant une auto, dans la soirée, au bois de Boulogne. Il allait très lentement. Brusquement, un taxi surgit à une allure folle, qui se précipite dans l'auto du monsieur. Choc. La voiture est presque en miettes. Fort heureusement, les occupants, à quelques ecchymoses près, sont indemnes.

Le monsieur, très mari de l'aventure, jette un regard autour de lui, cherchant un agent. Il ne trouve qu'un autre monsieur qui se promenait, désemparé et solitairement. Le monsieur décline ses qualités, se propose à témoigner, et, finalement, on découvre un brave agent qui prend des notes, mentionne le numéro du taxi, celui de la voiture ; bref, recueille les éléments d'un rapport savant.

Des semaines coulent. L'affaire vient devant le tribunal. Le monsieur de l'auto produit son unique témoin. Mais le chauffeur du taxi, lui, a adressé, à sa Compagnie d'assurances, une note confirmée, appuyée par huit témoins. Huit témoins alors qu'il n'y avait qu'un vieux monsieur comme spectateur.

On fait appeler l'agent, qui déclare qu'en effet il n'a vu personne, sauf le vieux monsieur. Résultat : le chauffeur est fichu au bloc et l'on recherche les sympathiques témoins qui ont consenti à témoigner sans avoir rien vu.

L'affaire s'est donc parfaitement terminée. Mais combien d'accidents où les témoins surabondent qui sont arrivés dix minutes après l'aventure ? Chaque fois qu'il se produit quelque chose sur la voie publique, les témoins accourent. Ils discutent, ils opinent, ils décident.

Rien de fragile comme le témoignage des hommes en justice. Même quand les témoins sont de bonne foi.

Mais quand il s'agit d'autos, ça dépasse tout ce qu'on peut concevoir. Des tas de gens viennent témoigner au petit bonheur, sans savoir, par vanité, pour le plaisir. Sans compter les témoins intéressés de la dernière heure. Et les uns prennent parti pour le chauffeur, les autres pour le piéton. Allez-vous y reconnaître.

Mais les Compagnies d'assurances ont beau jeu. [Du Soir]. — Victor Méric.

Informations

La question du blé

Le conseil d'arrondissement de Lorien a voté la résolution suivante : « considérant que l'on doit rechercher les moyens d'avoir du pain à bon marché, et que pour l'obtenir il faut encourager la culture du blé, considérant d'autre part que les prix des blés ont baissé, et ont tendance à baisser à nouveau, et que déjà une campagne se dessine à travers le pays pour réduire les emblavements d'automne qui depuis la guerre ont diminué d'un million d'hectares ; estimant que si les cours pratiqués ne correspondent plus aux prix de revient, on risquerait de décourager les producteurs ; demande que des mesures urgentes soient prises, et que l'on supprime les prohibitions d'exportations et les droits de sortie pour les produits agricoles ».

Les successions

Voici un extrait du Bulletin des statistiques du ministère des finances sur les successions déclarées en 1925 :

Le total des successions a été de 385.943, représentant un actif net de 9.801.533.000 fr. D'après le tableau publié, on compte 97.793 successions de 10.000 à 50.000 fr., 17.606 de 50.000 à 100.000 fr., 10.053 de 100.000 à 250.000 fr., 3.006 de 250.000 à 500.000 fr.

Les successions les plus nombreuses sont dans les catégories suivantes : 132.993 de 2.000 à 10.000 fr., 97.793 de 10.000 à 50.000 fr., 50.865 de 1 à 500 fr.

Il n'y a eu que 572 successions ayant un actif net compris entre 1 million et 2 millions ; 239 ayant un actif net compris entre 2 millions et 5 millions ; 48 ayant un actif net compris entre 5 millions et 10 millions, 14 entre 10 millions et 50 millions et 2 seulement au-dessus de 50 millions.

Les effectifs alliés en Rhénanie

Suivant le Service Parlementaire Socialiste, le transport des 10.000 hommes de troupes qui quitteront prochainement les territoires occupés commencera le 25 octobre. Le transport des effectifs français serait terminé en une semaine. Le déplacement des troupes belges et anglaises sera terminé le 5 novembre.

A Genève

La Conférence des restrictions aux échanges internationaux a clos, mardi matin, la discussion générale. Trois idées principales émergent de cette discussion :

La première, que la future convention n'aurait de sens que si elle recueillait l'adhésion de la plupart des grands États européens. La seconde, que les réserves et exceptions prévues ne devraient pas rendre vain le vote du principe de la convention. Enfin, la troisième paraît en faveur de l'institution d'une juridiction devant laquelle les États qui s'estimeraient lésés auront recours le cas échéant.

Emprunt polonais de stabilisation

On annonce que l'emprunt de stabilisation polonais de 47 millions de dollars, au taux de 6 0/0 pour l'amortissement des bons-or, est offert au prix de 92, augmenté des intérêts.

Une tranche de 25 millions de dollars de l'emprunt en question a été offerte simultanément à Londres, Amsterdam, Paris, Stockholm et en Suisse.

En Angleterre, l'emprunt de stabilisation polonais de 2 millions de livres sterling a été couvert au delà du montant mis en souscription.

La Lituanie contre la Pologne

Le secrétaire général de la Société des Nations est en possession du document dont le gouvernement lituanien avait annoncé l'envoi la semaine avec la Pologne. Au lieu d'une simple pétition à laquelle M. Valdemaras, chef du gouvernement lituanien, avait primitivement songé, le gouvernement de Kovno saisit le conseil de la Société des Nations d'une plainte en règle contre la Pologne et il invoque l'article 2 du pacte, qui a trait aux différends susceptibles de troubler la paix du monde.

Un riche flon

Après avoir gardé le plus grand secret pendant trois semaines, les ingénieurs de la mine Bengue, dans la région montagnaise qui s'étend à environ 150 kilomètres au nord de Manille, annoncent aujourd'hui la découverte d'un filon aurifère, qui serait le plus important qu'on ait trouvé jusqu'à ce jour.

Les fouilles ont été effectuées à environ 200 mètres de profondeur et le rapport serait d'environ cinq mille livres sterling au mètre cube.

L'extrait de la mine au cours de la dernière quinzaine serait, dit-on évalué à six ou sept millions de livres sterling et les ingénieurs affirmèrent qu'on peut compter sur une extraction totale d'environ huit cent millions de tonnes de terre aurifère.

Rakowsky indésirable

Les Soviets n'ont pas encore fait de démarches pour la nomination de M. Rakowsky à Tokio, mais les autorités japonaises ne paraissent pas favorables à cette désignation.

En Chine

Le directoire a conclu un accord avec le général dissident Tchang-Jouyou. Il est censé depuis plusieurs semaines dans Kintsin a fait une soumission complète.

Les troupes du chef du directoire, le général Longyum, ont attaqué les troupes de Tangkiun, qui étaient retranchées à une trentaine de kilomètres à l'ouest de la capitale provinciale, les obligant à battre en retraite sur Nannin-Tchéou. La poursuite est continue.

L'ordre continue à régner à Yunnan-Fou. Il est assuré par des mesures de précaution toujours très rigoureuses. Le commerce reprend peu à peu. Le trafic continue dans le calme sur tout le parcours de la ligne de chemin de fer.

EN PEU DE MOTS...

— Un nouveau puits de pétrole a commencé à couler dans la région de Kiruk (Mésopotamie). Un jet d'un débit de 5.000 tonnes de pétrole par 24 heures s'est élevé.

— Le tribunal correctionnel de Lille a condamné pour tentative d'exportation de capitaux un rentier qui n'avait pas déclaré à la frontière belge qu'il était porteur d'une forte somme d'argent.

— L'aviatrice miss Elder, qui se trouve à Lisbonne, arrivera à Paris le 26 octobre en avion.

— Trois anciens députés communistes italiens, accusés de provocation des masses à la rébellion, ont été condamnés à Rome à des peines de 17 ans et 14 ans de prison.

NOS ÉCHOS

La changeante et variable vérité.

A propos de la théorie d'Einstein : On demandait à Anatole France : — Vous la croyez vraie ? — Oh ! fit-il, je la crois vraie, au moins pour cent ans.

— Comment pour cent ans ? — Mettons quatre-vingts, si cent vous paraissent trop. C'est la durée moyenne d'une vérité : deux, trois générations. Quant aux vérités historiques, elles sont d'une constitution bien plus fragile.

Le temps, le lieu, tout peut les changer. Résultat des connaissances humaines, elles subissent nos métamorphoses. Dans le domaine scientifique et historique, une vérité, cela veut dire une explication que, pour le moment, rien ne peut contredire.

Mais comment cette vérité pourrait-elle être stable, puisque, chaque jour, nous découvrons des faits nouveaux ? Notre explication ancienne qui embrassait les faits d'hier ne suffit plus pour embrasser les faits d'aujourd'hui.

Le superpouvoire.

Récemment, un de nos amis a eu l'occasion de déménager. Il a convenu d'un prix avec une entreprise : 1.000 francs ; on la prévient qu'il avait 25 francs de pourboire à donner à chacun des déménageurs ; ils étaient 4, soit 100 francs. Quand le démonteur lui présente la facture de 1.000 francs, il la régit et remet 100 francs pour le pourboire, ainsi qu'il était convenu. Mais l'homme lui dit : « Et notre pourboire Monsieur ? — Comment votre pourboire ? Je vous le donne puisque j'ai convenu de 25 fr. pour chacun de vous avec votre patron ! — Ah ! mais ça c'est notre pourboire obligatoire », il y a, en plus, le pourboire FACULTATIF que nous donnons toujours le client ».

On juge de la surprise de notre ami qui ne connaissait pas encore ces mœurs nouvelles.

Sur un ton que l'on devine, le démonteur donna l'explication : « Le patron nous paie 2 francs par jour plus 25 francs de pourboire que « doit nous donner le client. Ça c'est notre journée ; mais, en plus, il est « naturel que le client nous donne un « autre pourboire. »

Et voici la naissance du « superpouvoire » !

Notre ami a refusé !

Nos charmants enfants.

Le petit Paul vient de se montrer parfaitement insupportable. Malgré son extrême faiblesse paternelle, son papa se fâche tout rouge et le met dans le coin. Le petit Paul grogne et pleurniche. Le papa s'apitoie et lui fait grâce :

— Allons, va, et ne recommence plus... Le petit Paul s'apaise et s'éloigne en murmurant :

— C'est quand même malheureux, un père qui ne sait pas ce qu'il veut !

Explication téléphonique.

Un domestique, en l'absence de son maître, téléphone à un camarade pour lui donner rendez-vous.

COMMENT LES ÉTRANGERS NOUS VOIENT

Le Visage complexe du Quercy

Nous avons déjà publié quelques articles que notre distingué confrère, Paul Prist, a fait paraître dans « l'Indépendance Belge ».

Voici d'importants extraits de celui qu'il vient d'y consacrer à « Cahors, capitale quercynoise » :

Ce serait un non-sens, traversant le Quercy, que de ne pas s'arrêter à Cahors. Cahors est une vieille capitale. Clément Marot y naquit. Autrement, il y eut là une cité puissante, dotée d'une université célèbre, où se formaient des individualités fortes. Les traces de ces richesses anciennes sont encore visibles dans les vieilles pierres qui gardent en quelque sorte le souvenir attendri du passé.

Les vieilles pierres ? Eh ! oui ! Voici la cathédrale, l'une des plus étranges qu'on puisse voir, avec sa nef unique, ses coupes arrondies, et ce laisser-aller qui n'est pas des Gaules, qui rappelle irrésistiblement celui qui frappe le visiteur entrant pour la première fois dans une église italienne. Pas de coins ombreux, pas de brumes, pas de mysticisme étroit. La lumière entre à flots, joue sur les dalles, dans les tableaux, les images saintes, le chœur brillant dans la forêt des cierges. On respire ici un air où la piété sans doute est complète, mais ne courbe pas l'individu sous une poignée implacable.

Et puis, .. y a d'autres vestiges du passé. Il y a, sur les hauteurs qui dominent la ville, ces châteaux conservés entiers, de rude aspect, d'allure médiévale, où les siècles abolis s'endorment doucement. Il y a le vieux quartier : les Badernes, une sorte de ghetto aux rues entortillées, étroites et serpentineuses, où le soleil a peine à trouver son chemin ; les ruelles creusées d'un fossé par le milieu ; les maisons aux façades aveuglées de volets, pareilles à toutes celles qu'on rencontre dans le Midi, à la fois refuges d'ombre qu'il est et forteresses rébarbatives.

Au reste, M. de Monzie doit être remercié. Il sait grouper autour de lui des savants quercynois, des artistes et des poètes. Le maire de cette cité qui fut puissante, et qui conserve, mieux qu'aucune cité française peut-être, le goût de son passé magnifique, fait œuvre bonne en en usant de la sorte.

Je sais bien que ses vertus ne sont pas toujours reconnues, et qu'il est des hommes qui lui font grief de ses meilleures intentions. J'en ai eu une preuve récemment. Je m'étais attardé sur la Chartreuse. La Chartreuse ? Imaginez, en plus même, mais ombragé comme lui, comme lui discret, fait pour la rêverie des poètes, le Béguinage de Bruges. Tout y est : les grands arbres, les petites maisons silencieuses, les allées aux tapis herbeux, et par là dessus, d'heure en heure, le tintement recueilli des carillons.

Ce coin m'avait charmé. Hors la grisaille particulière aux Flandres, il m'avait rappelé les petites cités de chez nous, gardiennes des âges disparus.

Et comme je m'isais à quelqu'un :

— Oui, mon vieux ! Entendu, rendez-vous à huit heures, à l'hôtel de l'Ourcq.

— Hein ? quoi ? comment ? Hôtel de l'Ourcq ?

— Attends, je vais le t'épeler : O comme Auguste, U comme Ugué, R comme Ernest, C comme Serge, et Q comme toi.

Les surprises de la surdité.

Il n'est pas de grand homme qui soit à l'abri de ce qu'on est convenu d'appeler des « malheurs conjugaux ».

Un Français célèbre qui s'était remarqué, n'étant plus très jeune, avec une femme qui l'était encore, subit cet inconvénient.

Octogénaire, malade, dur d'oreilles, il

mon émotion, on me répondit, non sans amertume :

— Et dire que ceci va disparaître. On va tout abattre, pour ouvrir un grand boulevard, dont la nécessité pourtant ne s'impose pas...

Mais comment croire qu'on songe à porter une main sacrilège sur ce coin de ville si discret et si tendre, sur ce morceau de passé où s'obstine la rêverie mélancolique des siècles.

Un boulevard ? Mais Cahors n'en possède-t-elle pas un qui la traverse de part en part, un boulevard aux boutiques attrayantes, aux cafés bien achalandés, flanqué d'un théâtre, et qui s'honore d'un « Gambetta » prestigieux ? S'il faut en croire les Cadurciens, et plus particulièrement notre confrère Grandguy qui se fit, dans un livre excellent, l'historiographe et le chantre de sa cité natale, ce boulevard n'a pas son pareil au monde. Il est à Cahors ce que la Cannebière est à Marseille, le boulevard des Italiens à Paris, les boulevards du centre à Bruxelles, la Kalverstraat à Amsterdam. C'est le foyer de la ville, la fournaise où viennent se brûler les élégances. Sous ses platanes, on aime paresser. Les terrasses des cafés y sont copieuses. C'est une allée où, m'a-t-on affirmé, bat le cœur de Cahors aux heures de tristesse ou de joie, où l'on vit double, dans l'allégresse d'exister.

Dois-je l'avouer ? Si attrayant qu'il soit, je lui préfère d'autres coins plus pittoresques. Ceci peut-être me vaudra quelques grognements vindicatifs. Je n'y risque, avec la conscience qu'on peut avoir une ville sans pour cela l'aduler dans ses imperfections.

Ville capitale, ville ancienne, Cahors a d'autres titres de gloire. N'est-elle pas, seule dans le Quercy, demeurée inviolée pendant l'invasion anglaise ? Et si Henri IV, un jour, y fit son entrée, ne dut-il pas sa victoire à la ruse plus qu'à la force ?

Cette orgueilleuse résistance que Cahors autrefois opposa à toutes les invasions, si elle la doit à sa situation géographique, comment ne pas reconnaître que son génie particulier y pourvu. Ce génie, nous le trouvons entier dans cette merveille : le pont Valentré, flanqué de ses tours, dont les arches enjambent le Lot aux eaux changeantes. Le date du XIII^e siècle. Il est unique en son genre. L'ri seul vaudrait le voyage, car il est témoin d'un passé légendaire, car le temps s'est cassé les dents sur ses pierres solides, et il dresse, en plein XX^e siècle, l'orgueil d'une race qui savait combattre comme elle savait prier.

Sans doute, Cahors n'est plus pareille à ce qu'elle était alors. Elle a été déconcrétée de son prestige. Mais telle quelle, elle mérite d'être aimée, par nous surtout, venus des provinces belgiques, qui trouvons en elle une sorte de parenté, lointaine sans doute, peut-être moins étroite que je me plais à l'imaginer, mais attendrissante quand même.

Paul PRIST.

reçut un jour la visite d'un vieil ami qu'il ne reconnaissait pas.

— Celui-ci s'approche et lui dit à très haute voix :

— Tu ne me remets pas ? Je suis Cotu...

— Moi aussi.

Enfant prudent.

Bébé, qui déjeunait tout seul dans la grande salle à manger, vient retrouver sa maman avec un air un peu inquiet :

— C'est laid de crier, n'est-ce pas, maman, c'est vilain ?

— Oh ! oui, mon petit garçon, très vilain.

— Eh bien, j'ai encore renversé mon lait sur la nappe. Tu ne crieras pas, dis ?

J. LISIEUR.

Chronique du Lot

Pour l'Instruction

L'ŒUVRE SCOLAIRE réalisée à Cahors

L'Ecole Primaire Supérieure de la rue Emile Zola achève dignement le cycle de l'enseignement primaire

IV
L'Ecole Primaire Supérieure est une création qui fait honneur à la Ville de Cahors. Elle porte témoignage de cette volonté réalisatrice, dont nous avons parlé, qui tend à fournir sur place à la jeunesse cadurcienne tous les éléments nécessaires à son développement intellectuel et à sa préparation sociale.

L'établissement de la rue Emile Zola, conçu sur un beau plan, offre un cadre large et harmonieux à ces Cours que suivent une nombreuse population scolaire et à qui une élite de maîtres, dirigée par un maître d'élite, sait faire obtenir le maximum possible de bons résultats.

Sous la conduite de M. Lafage, directeur, qui anime cette maison de son activité, M. Cammas entend la visite qui sera longue, minutieuse et instructive.

— Croiriez-vous, nous dit d'abord M. Lafage, en nous montrant du milieu de la vaste cour le développement des locaux, croiriez-vous que déjà notre Ecole se révèle trop petite. Son succès passe nos espérances et nous sommes dès maintenant obligés de refuser des pensionnaires. Nous avons, ajoute M. Lafage, plus de 180 élèves sur lesquels 85 pensionnaires. Qui aurait cru que nous atteindrions si rapidement ces chiffres ?... Vous savez que l'Ecole Primaire Supérieure prépare aux différents brevets, à l'Ecole Normale, aux concours des P. T. T., des Contributions Indirectes, aux Ponts et Chaussées, à l'Ecole des Arts et Métiers, etc. Et nous n'avons encore que les trois premières années de Cours. Il faudra bien créer, pour achever l'œuvre, la quatrième année dont la nécessité se fait de plus en plus sentir.

Sur cette première réclamation qu'enregistre M. Cammas, nous visitons d'abord les classes qui sont hautes et claires, mais où, parfois, le matériel scolaire, n'ayant pu être encore modernisé, apparaît dans la nouveauté du cadre comme une pièce usée sur un manteau neuf. Nous visitons les dortoirs qui, si spacieux qu'ils soient, ne comportent plus une seule place libre. Les cuisines, avec leur installation pratique et toute moderne, n'ont rien qui rappelle ces sombres et sales réduits où se confondait dans les Ecoles d'autan la « ratatouille » que l'on servait aux pensionnaires dans des réfectoires tristes et muets. Ici, au contraire, le réfectoire s'offre sous un aspect clair et riant. L'établissement comporte enfin, dans sa belle installa-

tion générale, une complète organisation de bains et de douches avec cinq cabines parfaitement aménagées. Et nous n'avons pas parlé de la bibliothèque, de la salle des applications scientifiques et du bel atelier si parfaitement ordonné, où l'on travaille le livre, le bois et le fer...

Comme on le voit cette Ecole représente un bel effort de réalisation qui achève dans notre ville le cycle de l'enseignement primaire.

Mais, comme rien ne peut être parfait, M. Lafage profite de cette visite pour signaler au représentant de la Municipalité de nombreuses mal-façons dans l'exécution des travaux à peine achevés d'ailleurs. Il y a des négligences évidentes et il apparaît parfois très nettement que les matériaux employés par l'entreprise ne furent pas toujours de première qualité.

Est-ce là encore un de ces méfaits trop nombreux du funeste système de l'adjudication ? Toujours est-il que M. Cammas constate, vérifie, examine et prend note !...

— Les travaux, dit-il, ne sont pas encore reçus !

Ainsi s'achève notre « promenade » à travers les établissements d'enseignement populaire de Cahors...

C'est beaucoup par ses Ecoles qu'on doit juger une ville. Le rôle joué par ces laboratoires de futurs citoyens est si important qu'une municipalité ne saurait négliger sans démontrer son indignité à bien remplir sa mission.

Cahors peut subir cette épreuve avec tranquillité. Elle peut montrer ses établissements scolaires sans crainte du jugement qu'on portera sur eux. Non pas qu'ils aient atteint la perfection. Dans ce domaine, plus encore qu'ailleurs, la perfection est un état idéal vers lequel il faut tendre toujours sans qu'on puisse y atteindre jamais.

Mais on sent partout dans les écoles de Cahors le souci de les aménager pour que les élèves y soient bien et qu'ils y trouvent, avec le bon enseignement qui dépend des maîtres, la bonne installation matérielle qui dépend, en grande partie, de la municipalité. Celle-ci a créé un ensemble d'enseignement populaire qui offre toutes les ressources et répond à tous les besoins. Il y a peut-être des villes plus riches où l'on a mis plus de luxe dans les écoles, il n'y en a pas où l'on ait mis plus de cœur.

E. L.

APRÈS UN CONGRÈS

Ces jours derniers, s'est tenu à Pau, le Congrès des Syndicats de la Boucherie du Midi. Le Syndicat de la Boucherie du Lot était représenté par son président.

Au cours du Congrès, divers vœux intéressants la corporation des bouchers ont été émis.

A la vérité, ces vœux sont fort raisonnables, voire justifiés. Aussi bien, les voici :

« Qu'une loi rende obligatoire la fermeture des étaux un jour par semaine, en laissant la liberté à MM. les préfets et aux représentants des Syndicats de choisir le jour qui leur paraîtra le plus favorable ;

— Que la loi de 1791 soit abrogée ou modifiée et qu'aucune taxe ne puisse être appliquée sans être discutée au préalable par les parties intéressées devant le préfet qui présidera et aura voix délibérative dans cette consultation.

— Que les produits des taxes de visite et d'abattage ne soient pas soustraits à leur destination première qui est d'assurer l'entretien ou la modernisation des établissements où ils sont perçus et la rétribution des agents chargés d'assurer le service de l'inspection.

Ces vœux, on le voit, n'intéressent que les bouchers et ne lésent, en rien, le consommateur.

Mais, il y a un vœu qui mérite de retenir l'attention des pouvoirs publics, car, celui-là intéresse les bouchers puisqu'ils l'ont émis, et les consommateurs.

Il a trait au « racolage » des bestiaux sur les foires.

Il est conçu de façon nette :

« Que, pour parer aux graves inconvénients du racolage, une des principales causes de la hausse du prix des animaux sur pied, il soit délivré par la préfecture aux bouchers et marchands de bestiaux patentés une carte d'identité portant leur photographie ainsi que leur numéro d'inscription au registre du commerce ; qu'il puisse également être accordé une carte à leurs employés ou associés.

Hélas ! Que de fois, ici-même, nous nous sommes fait l'écho des plaintes provoquées par le « racolage » qui sévit de façon intensive dans toutes les foires.

A une époque, à la suite de ces plaintes, une surveillance fut exercée : depuis, elle s'est relâchée, et enfin, il semble bien qu'elle n'a plus lieu.

Et pourtant, comme l'indique le vœu, il est certain que le « racolage » est une des principales causes de la hausse du prix du bétail.

Que les consommateurs aient demandé à répression, certes, il est presque d'usage de ne pas leur accorder satisfaction.

Mais, cette fois, tout le monde, commerçants et consommateurs sont d'accord sur ce point.

Pourquoi a-t-on attendu, à ce jour, pour prendre les mesures réclamées ? Est-ce qu'on ne peut se rendre compte du trafic qui consiste à aller sur les routes, attendre l'arrivée des propriétaires conduisant le bétail, et acheter avant l'entrée sur le foire ?

C'est un jeu pur quiconque chargé de cette surveillance, que de pincer les racoleurs !

Somme toute, il est heureux d'enregistrer la bonne volonté que met une corporation à réclamer la fin d'abus préjudiciables à tout le monde ; sauf, évidemment, aux bénéficiaires, les racoleurs !

Que ces vœux émis soient donc pris en considération par les autorités compétentes.

Mais, il y a, également un vœu que nous nous permettrons de soumettre, comme suite aux observations

Petite Etude SUR LE DÉPARTEMENT DU LOT

Une librairie parisienne édite des cahiers de classe contenant une notice de chaque département français.

C'est M. Hilleret, Inspecteur d'Académie du Lot, qui s'est chargé de rédiger celle qui concerne notre département. Et il a su rassembler en huit pages de petit texte tous les renseignements grâce auxquels on connaît du Lot tout l'essentiel.

Origine, situation, étendue. — Relief et nature du sol. — Cours d'eau. — Climat. — Forêts. — Agriculture. — Production. — Elevage. — Industries.

Routes, Chemins de fer. — Commerce. — Administration. — Histoire. — Personnalités célèbres. — Merveilles artistiques. — Merveilles naturelles.

Tels sont les titres des divers chapitres illustrés de vues et accompagnés de deux cartes : le Lot Physique et le Lot politique et administratif.

Comme on le voit, ce travail de condensation présente un abrégé du Lot, grâce auquel, en quelques instants, on peut se faire de lui une idée — sommaire certes — mais complète dans sa concision.

En tout cas, il est impossible de mettre plus de choses en moins d'espace. Cette petite étude physique, historique, administrative, agricole, industrielle et commerciale suffit à faire connaître aux enfants leur pays et à le leur faire aimer.

Ne fût-ce qu'à cet égard, elle mérite d'être signalée et notre très distingué Inspecteur d'Académie d'en être félicité.

Devancement d'appel

Le 9^e d'infanterie est compris dans la liste des corps de troupes pouvant recevoir des engagés par devancement d'appel. Le nombre des engagés est fixé à 55.

Déclarations d'associations

Le Journal Officiel publie les déclarations d'associations :

« Club Athlétique Salvacois » :

Siège : mairie de Salviac.

Objet : culture physique.

« Société de pisciculture de Puy-l'Evêque ». But : protection de la pêche, encouragement à la pisciculture.

Siège : Puy-l'Evêque, place de la Truffière. Président : Garrigou.

Legs

Un legs d'une somme de 500 fr. a été fait au Bureau de Bienfaisance de la commune de Cardillac (Lot) par M. Nastorg Eugène, de Cardillac.

Asile de Leyme

MM. les maires du Lot sont informés qu'à la suite du renouvellement du traité passé entre le département et l'Asile de Leyme, le prix de journée pour l'entretien des aliénés indigents, a été porté de 7 à 8 fr., pour la période comprise entre le 1^{er} juillet 1927 et le 1^{er} janvier 1928.

ci-dessus, au Syndicat des Bouchers.

Ce vœu a été inspiré à un de nos correspondants au lendemain de plusieurs foires de notre région.

« Les cours du bétail ont baissé à tel point que les étales ont perdu le tiers de leur valeur. Et les propriétaires se plaignent de ce que l'on a beaucoup trop tardé à lever l'interdiction d'importation du jeune bétail.

« Que ce soit à la foire de telle commune ou aux autres foires de la région, nul ne peut nier actuellement qu'il y a le marasme dans la vente des produits agricoles. Passe encore si le fait de constater les cours en baisse faisait diminuer le prix de la vie.

« Les bouchers ont consenti une légère réduction, soit, mais est-elle en rapport ? »

Ce qui revient à dire que si chacun y mettait un peu du sien tout le monde serait vite d'accord !!!

LOUIS BONNET.

CAHORS GRANDE FOIRE ANNUELLE

A l'heure où nous entrons dans la période maussade d'un automne qui nous enveloppe de lourds brouillards, où chacun disait adieu aux distractions des soirées d'été, voilà que, pendant une semaine, Cahors va prendre aimable et joyeuse physionomie.

La Grande Foire annuelle organisée par l'Avenir Forain et la Fédération des Commerçants de Cahors nous prépare de belles attractions.

Déjà, les Allées Fénélon ont changé d'aspect : c'est tout un village qui est installé.

Et quel village ! Des établissements forains de toutes catégories : loteries, tiris, tourniquets, manèges, etc., etc., sont en place. Et d'autres établissements sont annoncés.

Samedi, jour d'ouverture de la Grande Foire, nos Allées Fénélon auront pris cet air de fête que nous lui avons connu les années précédentes, à la même époque, et pour le même but.

C'est de la bonne distraction pour les Cadurciens et pour tous les visiteurs qui ne peuvent pas manquer de venir en foule dans notre ville, à cette occasion.

Car, il y aura, également, des soirées pour les amateurs de bonne musique, des journées pour les fervents du sport.

Mais, chaque soir, pendant 10 jours, les Allées Fénélon illuminées par les éclairages éblouissants des divers établissements offriront aux promeneurs une récréation de bon goût et ce qui n'est pas à dédaigner... gratuite.

Gratuite, en vérité, n'est pas tout à fait exact pour tout le monde, car les amateurs des attractions seront bien obligés d'aligner leurs sous s'ils veulent faire des tours de manège ou se payer les fantaisies offertes par les établissements divers.

Quoi qu'il en soit, la Grande Foire qui a obtenu un si vif succès déjà à Cahors s'annonce comme un beau succès.

Elle intéressera tous ceux qui y viendront, et il est certain que les habitants des communes voisines voudront, tantôt un soir, ou tantôt l'autre, s'offrir le plaisir d'une visite à nos Allées Fénélon.

Il n'y a qu'une seule chose à souhaiter : c'est que le beau temps soit de la partie.

L. B.

Compatriote

Notre jeune compatriote le capitaine Delmas, de l'armée de l'aviation, détaché au Ministère de la Guerre, vient d'obtenir le brevet de « navigateur ».

C'est un diplôme nouveau auquel les candidats sont préparés par les officiers de l'Ecole Supérieure de la Marine. Il ne suffit pas d'être pilote pour les randonnées aériennes aux proportions nouvelles et gigantesques, il faut, m'expliquait ce brillant officier, être rompu à l'étude de la météorologie, être un navigateur de l'air ; voyager à travers l'espace agité de l'air exige des connaissances spéciales, permettant d'établir un raid aérien.

Nos félicitations à notre compatriote.

Baccalauréat

Sont admissibles pour la première partie :

Latin-Sciences. — MM. Alibert, Dussaut.

Latin-Langues. — Mlles Labarthe, Larnaudie ; MM. Aillet, Teil.

Prélèvements

Jeudi matin, M. le commissaire de police a procédé au prélèvement d'échantillons de lait chez plusieurs laitières.

Les échantillons ont été envoyés au laboratoire de Toulouse aux fins d'analyse.

Attentat manqué JEUNE FILLE ASSAILLIE DANS LES CHAMPS

Des passants surviennent à temps, mais, malgré sa fuite, le coupable est reconnu et arrêté.

Le jeune Faure, âgé de 17 ans, fils d'un charcutier de Terrasson, revenait de la foire de Martel, en camionnette sur laquelle il transportait 12 cochons.

Il roulait, joyeux, sur la route, lorsqu'en passant au hameau de Viors (commune de Cuzance), il aperçut une jeune fille, âgée de 16 ans, qui gardait des moutons.

Le jeune Faure, à la vue de cette enfant, fut pris d'un... vertige !

Arrêtant sa camionnette, il courut vers la jeune fille qu'il saisit et jeta sur le sol. La malheureuse se débattait, lutta et appela au secours, tandis que Faure tentait d'étouffer ses cris.

Par bonheur pour elle, une voiturette arrivait sur la route. Le brutal et vilain personnage, pris de peur, s'empressa de remonter sur sa camionnette et de sa voiture.

La jeune fille raconta l'attentat dont elle avait été victime, et elle put donner le signalement de son agresseur et de sa voiture.

Elle déclara, en effet, qu'elle avait lu sur cette camionnette, qui est de couleur verte, l'adresse suivante : « Charcuterie, Terrasson. »

Les gendarmes de Martel prévenus se rendirent à Terrasson où ils n'eurent aucune peine à retrouver, avec le signalement, le propriétaire de la camionnette, en même temps que l'auteur de l'attentat.

Le jeune Faure venait de rentrer chez lui ; interrogé en présence de ses parents, il mit avec énergie toutes les charges qui pesaient contre lui.

Mais les gendarmes ne tinrent pas compte de ses dénégations et procédèrent à son arrestation.

Le Parquet de Cahors prévenu s'est rendu lundi soir à Cuzance pour faire l'enquête, qui fut concluante.

Faure fut confondu par sa victime et il dut faire des aveux.

Son arrestation a été maintenue ; et mardi soir, à 9 heures, il était conduit à Cahors et écroué à la prison.

Un détail : le jeune Faure bien qu'il ne soit âgé que de 17 ans, pèse 86 kilos.

Il ne paraît pas se rendre compte de la gravité de son acte.

Associations syndicales

Des associations syndicales de propriétaires ont été constituées pour l'exécution de travaux d'amélioration de chemin dans les communes du Lot suivantes :

Montet-et-Bouzat : chemin rural de la Coste.

Trespoux-Rassiers : chemin rural du Colombier.

Lamothe-Fénélon, Rouffilhac et Payrac : chemin rural de Vidal à Roucal.

Lentillac-St-Blaise : chemin rural du cimetière.

Gramat : chemin rural de Sainte-Chighe à Reilhac.

Déagnac : chemin rural de Mazou.

Felcins : chemin rural de Poux à Larroumignière.

Saint-Cirgues : chemin rural de Bruel.

Reyrevignes : chemin rural de Reyrevignes à Fons.

Escroquerie

M. le Commissaire de police a été saisi de plusieurs plaintes contre un nommé M..., photographe, installé à Fumel.

Employé au compte d'un photographe de Cahors, M... aurait, un beau matin, fermé la porte de son atelier et ensuite quitté Fumel, en emportant de l'argent et des objets qui ne lui appartenaient pas.

D'autre part, il aurait également commis des escroqueries au préjudice de plusieurs personnes de la région de Fumel.

Feuilleton du « Journal du Lot » 2

ZYTE

PAR Hector MALOT

PREMIERE PARTIE

I

On se remit en marche, chacun poussant de toutes ses forces sans s'épargner, même Zyte, malgré ce que Joseph lui disait.

Mais on n'alla pas bien loin. A un endroit où la neige était épanchée en nappes épaisses et où, par conséquent, les verglas empaissaient la route, Bélisaire, malgré la poigne de Lachapelle, s'abattit. Ce fut en vain que le vieux comédien, aidé de Joseph, essaya de le relever ; découragé de toujours glisser sans comprendre sur quoi on le faisait marcher puisqu'il ne voyait pas la glace, il refusa de répondre aux paroles aussi bien qu'aux coups de brides. N'avait-il pas assez trimé sur les grands chemins, par la poussière et par la boue, par le froid et par le chaud, en été et en hiver, sous la pluie et sous le soleil, poussé dans les descentes, tirant ferme dans les montées, nourri tant bien que mal, au hasard des saisons ; bien, quand l'herbe des fossés était longue et fraîche, mal, quand elle

était courte et que ses vieilles dents pouvaient à grand-peine en pincer quelques brins. Il était las, bien las, et ne demandait qu'à se reposer ; si le repos n'était possible qu'avec la mort, eh bien qu'on le laissât mourir ; au moins ce serait fini. Autant sur cette route que sur une autre. Puisqu'il était couché à quoi bon se relever ? Et la tête collée sur la terre gelée, les quatre membres raidis, haletant, il restait là avec la placide résignation des bêtes vieilles qui ont appris par l'expérience qu'on ne se relève pas contre le sort.

Cependant ils s'étaient tous empressés autour de lui, et, après l'avoir débarrassé de ses harnais, ils avaient tiré la voiture en arrière pour qu'il eût la liberté de se relever. Mais étalé sur la route, il n'avait pas bougé.

— Pauvre vieux Bélisaire, dit Marietta tristement, il est mort.

C'est un feignant, répondit Stanislas en voulant prendre le fouet de Lachapelle, je vais le ramasser.

— Veux-tu le battre ! s'écria Zyte en retenant le bras de son frère.

— Ce n'est pas la peine, continua Théodore, il a froid aux pieds, le pauvre vieux, et ça le dégoûte de marcher sur la glace, il faut lui mettre des bas.

— Avez-vous le cœur de rire ? interrompit Mme Duchatellier qui prenait tout au sérieux.

— Je ne ris pas : l'année dernière, quand je travaillais au couvent des

Dames irlandaises, nous ne pouvions pas marcher tant le carreau était bien ciré ; alors on nous a donné des petits carrés de laine que nous mettions sous nos pieds et personne ne tombait plus ; c'est de la laine qu'il faut aux sabots de Bélisaire.

Sans attendre qu'on lui répondît, il entra dans la roulotte. Presqu' aussitôt il en ressortit apportant un vieux tapis qu'il coupa en quatre morceaux avec son couteau. Puis aidé de Joseph et de Stanislas il en enveloppa les sabots du vieux cheval en les attachant au moyen d'un bout de ficelle autour du jarret.

— Tu saurais, ma vieille, qu'il n'y a rien de meilleur pour avoir chaud aux pieds que de mettre des chaussettes ; tu peux m'en croire : Allons debout !

Mais Bélisaire ne bougea pas ; bien que Lachapelle le secourût par la bride, il restait étalé, la tête collée sur la terre ; avec son œil sans regard et sa bouche entr'ouverte il paraissait mort.

Autour de lui, chacun lui criait le même mot :

— Hue donc !

Mais chacun le disait avec un accent différent, celui de son caractère : Duchatellier noblement, madame Duchatellier doucement, Théodore en blaguant ; Stanislas en rageant.

— Laissez donc Zite lui parler, dit Joseph, s'il écoute quelqu'un ce sera elle ; il fait tout ce qu'elle veut.

Alors Zite le prit d'une main par

la bride que Lachapelle lui donna et de l'autre elle lui flatta la tête en lui disant de douces paroles.

— Allons, Bélisaire, lève-toi ; tu ne vas pas coucher là, tu aurais froid, viens, vieux camarade, viens.

Le vieux camarade parut comprendre, il souleva sa tête en ramenant sous lui ses jambes raidies, puis donnant un vigoureux coup de reins il se mit debout, et après un moment de surprise il se secoua vigoureusement avec satisfaction ; s'il était résigné à mourir, en somme il ne demandait pas mieux que de vivre.

On lui remit ses harnais et après qu'on l'eût attelé la caravane reprit sa marche, Joseph et Zite restant derrière la voiture pour la pousser. Mais ils n'eurent pas de grands efforts à faire ; maintenant que le cheval tenait pied sur les verglas grâce à ses chaussettes, il tirait bravement la charge.

— Bêtes et gens, dit Joseph, tu n'as qu'à parler ; tu ressuscites les morts ; en l'écoutant, en le regardant, j'aurais voulu être à la place du vieux.

Elle partit d'un franc éclat de rire : — Et dans quelle catégorie te mets-tu ? demanda Zyte.

— Dans celle des bêtes, bien entendu, tu n'as pas à le demander.

Elle haussa les épaules : — Tu ferais bien mieux de regarder le clair de lune, dit-elle, est-il assez beau !

— Tu ne veux pas que je parle,

— Moi, je regarde.

Il poussa un soupir, mais sans insister il se mit à regarder avec elle.

Pendant le temps assez long qu'ils avaient passé autour de Bélisaire, la lune s'était levée derrière les collines, dans le ciel éclairci, et sa lumière frappant les plaques de neige qui couvraient les pentes de la côte rayonnait comme sur un miroir ; au loin, à travers les branches nues des grands arbres, des petites taches argentées indiquaient confusément le cours de la rivière qu'on devinait plutôt qu'on ne la voyait.

— N'est-ce pas que cela est beau ? dit-elle en étendant la main.

— Si tu veux.

— Ce que je voudrais ce serait que tu le dises toi-même.

— J'aimerais mieux te parler d'autre chose.

— Ecoute, interrompit-elle.

Tout au loin on entendait un grondement qui arrivait de l'autre côté de la Marne, et que le bois qu'ils longeaient en ce moment répérait.

— Parbleu, dit Joseph d'un ton fâché, c'est un train express qui passe le long des coteaux de Chelles.

— Je sais bien que c'est un train, mais cela ne fait pas que cet écho ne soit curieux.

— Si tu veux.

— Mais qu'est-ce donc qui l'intéresse ?

— Toi, il n'y a que toi. Je ramène tout à toi. Je ne vois que toi. Et ce qui m'intéresse c'est de te le dire.

— Mais tu me l'as déjà dit cent fois, mille fois.

— Je voudrais te le dire toujours.

— Tiens, regarde, interrompit-elle.

— Mais quoi encore ?

— Là-bas dans les grands arbres.

Ce qu'il y avait dans les grands arbres c'était une nappe de lumière rouge qui passait comme un éclair entre les branches, — celle que projetait la lanterne de la locomotive qui arrivait.

— Tu ne veux donc pas m'écouter, s'écria-t-il avec plus de tristesse que de colère.

— Mais je ne fais que ça de t'écouter ! Voyons, mon pauvre Joseph, crois-tu que ce soit une existence ? Dans toutes les pièces que nous jouons, tu me fais des déclarations ; ça c'est obligé et je ne t'en veux pas puisque ça n'est pas ta faute. Mais ce qui n'est pas obligé, c'est que tu recommences pour de bon aussitôt que nous sommes seuls : « C'est que l'amour bout dans mon cœur, Fénéla, c'est que le feu court dans mes veines comme du plomb fondu. » Je le connais, ton plomb, tu sais.

— Peux-tu rire ?

A ce moment, Lachapelle les interrompit :

— Pousse donc, Joseph, voilà Bélisaire qui recommence à glisser.

Docilement Joseph appuya son épaule contre la voiture et poussa sans rien dire, se répétant tout bas : « Je le connais, ton plomb fondu. »

(A suivre)

Le Parquet de Villeneuve-sur-Lot a été saisi de leurs plaintes. M... est recherché par la police.

Cheval emballé

Mardi soir, vers 4 h. 1/2, un jeune poney attelé à une petite charrette anglaise stationnait sur le Boulevard, pendant que sa propriétaire faisait des emplettes.

Effrayé par une auto qui passa, le poney partit, descendit le Boulevard, et tout à coup s'emballa.

Il ne pouvait pas aller bien loin, mais, à cette heure-là, il y avait les enfants qui sortaient des écoles ; un accident était à craindre.

Au surplus, le cheval aurait pu aller se jeter contre une des autos qui circulaient sur le Boulevard.

Il n'y eut aucun mal. Le cheval put être arrêté à la hauteur du Théâtre et rendu à sa propriétaire, qui était toute marrie de ce fâcheux incident.

Pertes

Il a été perdu un sac de chaussures, le jour de la foire du 15 par M. Ourcival, demeurant à St-Georges ; un bracelet en or par Mme Séguignol, rue V.-Hugo, 7.

Trouville

Il a été trouvé une roue d'auto montée par M. Huypphebart, chez Mme veuve Grelet.

Les Sports

A PUY-LEVEQUE.

Football. — Dimanche, notre onze recevait sur son terrain de Côte-Guiral la jeune équipe de l'Union Sportive albassienne, toute heureuse de venir se mesurer avec nos réputés soccers.

Cette première partie, où les notes ne jouèrent qu'à neuf, fut empreinte de la plus franche camaraderie et, malgré la supériorité de leurs aînés, les visiteurs ne se découragèrent pas et montrèrent jusqu'à la fin leur ferme volonté d'acquiescer à la science nécessaire pour se faire une bonne place parmi les nombreux clubs de la région.

L'arbitrage du camarade Espagnol fut très apprécié des joueurs et le score, quoique tout en faveur des nôtres, ne fut pas considéré comme une victoire, mais simplement comme une bonne leçon d'entraînement que les deux clubs furent ensuite, verre en main, en se donnant rendez-vous à Albas pour la revanche.

Dimanche prochain 23 octobre, l'U. S. P. recevra la première de l'Association Sportive du P.-O. de Cahors. Coup d'envoi à 15 heures.

A FIGEAC.

Football-Rugby. — Dimanche, le G. S. F. a battu les réserves du Stade Aurillacois par 9 points (3 essais) à 3 points (1 essai).

Temps idéal, foule nombreuse, match ardent. Le quinze auvergnat très allant, bien en souffle, mérita l'essai qu'il marqua par son activité.

Première mi-temps incertaine et décousue. Une faute des Figeacois permit l'essai des Auvergnats.

À la reprise, la facture du jeu devint bien meilleure ; on sent chez les locaux un désir de bien faire et nous assistons à de belles attaques de trois quarts où Vergues, à l'ouverture, se distingue particulièrement. La ligne d'avants, bien enlevée par Cavarroc, qui fit dimanche une magnifique rentrée, joua avec fougue et brio, domina son adversaire dans tous les compartiments du jeu et en particulier à la touche, où Cavarroc et Lortal s'assurèrent le contrôle du ballon huit fois sur dix. Ce fut au cours de cette deuxième mi-temps que les rouge et noir marquèrent trois essais au milieu des applaudissements du public, enfin satisfait du réveil d'une équipe qui peut et doit faire beaucoup mieux.

M. Gamsesse, du comité d'Armagnac-Bigorre, arbitra à la satisfaction de tous.

A SAINT-CERE.

Rugby. — U. S. S. C. bat Espérance de Tulle par 20 points (4 essais, 2 buts 1 drop) à 0.

La partie de dimanche peut se diviser en 2 phases très nettes : une première mi-temps où St-Céré ne parvenait à marquer 4 points que par un drop de Maurice Anne ; 2° un peu plus brillante, où l'équipe entière sembla avoir retrouvé un peu de cran et de volonté.

Sur la ligne d'avants, nous n'insisterons pas beaucoup, car nous lui avons retrouvé les mêmes défauts que nous signalions dans nos précédents articles. Le pack manque d'homogénéité et de cran. La plupart des coups de pied de déplacement ne furent pas suivis, les mêlées encore forcées, et beaucoup trop d'avants traînèrent sur le terrain. De plus, pour ce qui est de l'attaque, il n'y a eu que la touche courte où il était dominé et non la touche longue où il était supérieur ? Pour être juste, ne marquons cependant un léger progrès sur le dimanche précédent.

Pechmaurel, à la mêlée, a fourni une partie bien terne et a été nettement malheureux pour ne pas dire plus ; ses passes défectueuses, son excès de personnalité ralentirent beaucoup les départs des 3/4. Certes la ligne lourde et pesante, l'activité des 3 ligne adverse peuvent lui fournir des excuses ; mais en modérant sa fougue, en écoutant sagement les conseils de son capitaine, il doit faire beaucoup mieux.

Les lignes arrières nous ont étonné par leurs maladresses et leur manque de perçant. La mauvaise partie de Pechmaurel n'y est sans doute pas étrangère et si nous ajoutons à cela que leur position d'attaque fut souvent défectueuse nous ne nous étonnerons plus de leur pâle exhibition.

De plus, quand toute la ligne se décidait à plaquer aux jambes ? Voilà déjà longtemps que nous signalons ce défaut d'ailleurs général à toute l'équipe et nous n'avons pas encore constaté la moindre amélioration.

Vielczal, à l'arrière, commit de biens grosses fautes. Il n'a pas encore le sens de sa place, il ne sait pas se coucher sur les dribblings, et nous ne voulons pas lui voir donner des coups de pied d'association. Il possède cependant de grandes qualités, aussi faisons-lui confiance.

L'arbitrage de M. Siadou fut excellent.

A GRAMAT.

Foot-ball. — Dimanche a eu lieu, sur le terrain Farral, route de Figeac, la première rencontre de la saison entre l'Union Sportive Gramatoise et celle d'Aynac.

Un public nombreux assistait à la partie, malgré le temps incertain.

Pendant la première mi-temps, le jeu fut un peu lourd, pas un but ne fut marqué.

Après le repos, la partie fut plus active et Gramat domina nettement.

Dès le début de la deuxième mi-temps, Gramat s'installe dans le camp adverse et réussit à marquer coup sur coup 5 buts.

A signaler parmi nos jeunes équipiers, le capitaine Pencheat qui, à lui seul, gagna 4 points, et notre gardien de but Balmette qui remplit son rôle d'écat d'une façon impeccable.

L'équipe d'Aynac se défendit courageusement, jouant loyalement et méthodiquement.

Arbitrage impartial et compétent de M. Leydet, d'Aynac. A bientôt la revanche.

Chronique des Théâtres

LE ROSAIRE

Nous avons annoncé dernièrement, pour un prochain jour, une soirée de gala avec « LE ROSAIRE » (The Rosary), tirée du célèbre roman de FLORENCE BARCLAY, musique de ETHELBERG-NÉVIN.

Cette manifestation artistique aura lieu le Mardi 25 Octobre prochain au Théâtre Municipal de Cahors.

L'œuvre de M. Bisson, qui est actuellement le plus grand succès du Théâtre National de l'Odéon, aura une interprétation de premier ordre, en tête de laquelle nous relevons les noms de Mlle Andrée Mery et de M. Henri Merlin, qui interprètera le rôle de « Gerald Dalmain » qu'il a joué à l'Odéon, de Mmes Demeter et Jeanne Preval, de MM. Barral, Mansiaux, etc.

Belle soirée en perspective et qui attirera tous les amateurs de bon et beau théâtre.

A NOS LECTEURS

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer la publication d'un certain nombre d'articles et de communications. Nous prions nos lecteurs et nos correspondants de nous excuser.

Mme M. CRASSAC-RESSÉQUIER, professeur de piano et chant, Diplômée du Conservatoire de Toulouse, reprend ses cours du 1^{er} Octobre au 31 Juillet.

Au Printemps

CAHORS

NOUVEAUTÉS D'HIVER

CONFECTION POUR DAMES
Modes - Chaussures

CONFECTION POUR HOMMES
Tissus - Bonneterie
Chauffage - Literie, etc.

Choix considérable dans tous ces articles
PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE

AU PRINTEMPS
Maison recommandée

POUR
CORBEILLES ET TROUSSEAUX
DE MARIÉES

R. C. 405

Arrondissement de Cahors

Boisnières

Conseil Municipal. — Dimanche prochain, 23 octobre, le Conseil Municipal se réunira en séance extraordinaire. La réunion, fixée primitivement à dimanche dernier, n'a pu être tenue les conseillers présents étant en trop petit nombre.

Adjudication. — Dimanche 23 octobre seront donnés à l'adjudication les travaux à exécuter sur les chemins de la commune.

Electricité. — M. le Préfet du Lot a approuvé la constitution d'un Syndicat entre les trois communes de Calamane, Boissières et St-Denis-Catus, en vue de l'électrification de leur territoire.

Lherm

Obsèques. — Mardi, 19 courant, ont eu lieu les obsèques de M. Augustin Calméjanne, décédé après une courte et cruelle maladie. Le regrette défunt était âgé de 59 ans.

Une cérémonie religieuse a eu lieu à l'Eglise paroissiale. Une très nombreuse assistance accompagnait le défunt à sa dernière demeure.

Nous présentons à toute sa famille, cruellement éprouvée, nos plus sincères condoléances.

Labastide-du-Vert

Obsèques. — Mardi, à 9 h., ont eu lieu les obsèques de M. Salinier Antoine dont nous avions annoncé le décès.

Malgré son âge avancé, 87 ans, rien ne faisait prévoir une fin aussi proche. Dimanche il se leva à son heure habituelle et passa la journée au coin du feu (le temps ne conviant guère à sortir). Cependant, dans l'après-midi, sa fille constata un changement assez sensible de son état. A 7 heures, on l'aidera à se coucher, et il rendait le dernier soupir à 11 heures. Aussi, lundi matin, la surprise fut grande quand on apprit sa mort. Une foule nombreuse a tenu à accompagner sa dépouille mortelle.

Nous renouvelons à la famille cruellement éprouvée, et en particulier à Mme Veuve Peyrus, buraliste à Labastide-du-Vert et à ses enfants, Mme et M. Perboyre, de St-Médard, nos sympathiques condoléances.

Castelfranc

Démission. — M. le maire de Castelfranc nous communique le texte de la lettre suivante qu'il vient d'adresser à M. le Préfet du Lot :

« MONSIEUR LE PRÉFET,

« J'apprends de source certaine que l'empierrement de la traversée de Castelfranc, route nationale n° 111, est encore remis aux calendes grecques, quoique tous les matériaux soient sur place depuis longtemps.

« Les fonds, paraît-il, sont épuisés, et cela parce que des travaux supplémentaires et non prévus ont été effectués dans des communes voisines.

« Mes électeurs ne pouvant admettre d'être sacrifiés à l'incurie ou au mauvais vouloir d'un fonctionnaire, j'ai l'honneur de vous remettre ma démission de maire et de conseiller municipal de la commune de Castelfranc.

« Veuillez agréer, etc...
A. BONIS. »

Montcuq

Crédit agricole. — Conférence publique de M. Fos, directeur de la Caisse régionale de Crédit agricole, à la Mairie de Montcuq, dimanche 23 octobre, à 10 h. du matin, sous la présidence de M. le Docteur Peindarie, Conseiller général, Maire.

Comice agricole. — Réunion générale au siège social, le dimanche 23 courant, à 10 heures du matin.

Foire du 18 octobre, dite de saint Luc. — Foire très importante. Marchés convenablement approvisionnés. Emplacement réservé aux marchands forains entièrement occupé. Nombreuses transactions. Baisse constante sur l'espèce ovine.

Cours qui ont été pratiqués :
Marché aux bestiaux. — Bœufs de travail, de 4.500 à 6.000 fr. ; vaches de 2.500 à 3.000 fr. ; génisses, de 2.000 à 2.500 fr. ; le tout la paire ; Bœufs pour la boucherie, néant ; veaux de lait de 5 à 6 fr. ; moutons gras, 3 fr. 50 ; agneaux de lait, 4 fr. ; le tout le kilo ; moutons d'élevage, de 100 à 150 fr. ; brebis, de 120 à 160 fr. ; le tout la pièce ; porcelets, de 200 à 400 fr. pièce suivant la grosseur. Marché à la volaille : Poules, 4 fr. ; poulets, de 4 fr. 50 à 5 fr. ; dindons 4 fr. 50 ; canards pour engraisser, 6 fr. ; lapins, 2 fr. 50, le tout le demi-kilo pigeons, de 5 à 8 fr. la paire ; œufs, 10 fr. la douzaine (hausse très sensible sur les œufs) ; oies d'élevage, de 120 à 150 fr. la paire ; la hausse continue à se manifester sur ces volatiles.

Marché aux légumes : Choux à planter, 10 fr. le cent ; poireaux, 1 fr. ; céleri, 2 fr. 50 ; salades diverses, 1 fr. 50, le tout le paquet ; choux pommés, de 1 fr. 50 à 2 fr. ; salades d'iverses, 0,40 à 0,50 ; céleri, de 0 fr. 50 à 0 fr. 75 ; céleri-rave, de 0 fr. 50 à 0 fr. 75 ; choux-fleurs, de 2 à 2 fr. 50 ; pastèques, de 0 fr. 50 à 1 fr. 50 ; melons, de 1 à 2 fr., le tout la pièce ; poireaux, de 0,50 à 1 fr. ; radis, 0 fr. 25 ; carottes, 0 fr. 50 ; raves ou navets, 0 fr. 50 ; oignons, 2 fr. ; salsifis, 2 fr. 50 ; scorsonnaire, 2 fr., le tout le paquet ; oignons, 10 fr. les 100 têtes ; aubergines, 3 fr. la douzaine ; citrouille, 0 fr. 50 ; tomates, 1 fr. 50 ; pois verts, 3 fr. ; le tout le kilo ; pommes premier choix, 2 fr. 50 la douzaine.

Gibier : Lièvres, 28 à 30 fr. ; lapins, 8 fr. ; perdreaux, de 12 à 14 fr. ; le tout la pièce.

Halle aux grains : Blé, néant ; avoine, de 45 à 50 fr. ; maïs, 50 fr. ; le tout les 50 kilos ; pommes de terre, de 25 à 30 fr. ; noix, de 130 à 140 fr. ; châtaignes, de 60 à 70 fr. ; le tout l'hectolitre.

Prunes : Les 50 fruits, 230 fr. ; les 60, 210 fr. ; les 70, 150 fr. ; les 80, 135 fr. ; les 90, 120 fr. ; les 100, 100 fr. ; les 110, 60 fr. ; les 120 50 fr. ; menu fretin, 30 fr., le tout les 50 kilos.

La prochaine foire aura lieu le 31 octobre, veille de la Toussaint.

Duravel

Raid hippique. — Nous avons annoncé dans un précédent numéro, le raid qui doit avoir lieu, le 30 octobre, jour de la deuxième fête de Duravel ; nous faisons connaître aujourd'hui les prix alloués à cette course, et qui sont ainsi établis :

500 fr. au 1^{er} ; — 250 fr. au 2^e ; — 150 fr. au 3^e ; — 100 fr. au 4^e ; soit en tout, 1.000 fr.

C'est tout ce que le comité peut sacrifier cette année, vu les nombreux frais qui lui incombent, et qu'il doit subordonner aux souscriptions recueillies parmi la population de la commune.

Espérons que le temps, moins maussade qu'il ne l'est depuis deux jours, aidera les efforts du dévoué Comité, et se mettra de la partie pour la bonne réussite de nos fêtes ancestrales.

Arrondissement de Figeac

La Réunion Agricole DE BRETENOUX

Une importante réunion agricole s'est tenue dimanche dernier à Bretenoux. Elle avait pour but la constitution d'un Comice Agricole et d'une Caisse de crédit Agricole.

M. le Maire de Bretenoux, M. Bonaf, député ; M. Gay, directeur des Services Agricoles prirent successivement la parole pour exposer les services que doivent rendre aux cultivateurs ces utiles institutions.

Le Comice Agricole fut ensuite constitué.

Puis M. Fos, Directeur de la Caisse Régionale de Crédit de Cahors parla du rôle et du fonctionnement de ces Caisse. L'Assemblée décida la création d'une Caisse semblable pour le canton de Bretenoux et le bureau fut constitué.

On entendit ensuite une Conférence faite par M. Marx. Nous donnerons dans notre prochain numéro un compte rendu détaillé de ces réunions.

ÉTABLISSEMENTS CONCHON-QUINETTE, CLERMONT-FERRAND

Samaritaine

VÊTEMENTS

HOMMES
DAMES
ENFANTS

Place Galdemar

CAHORS

Rue Georges-Clemenceau

CAHORS

Après agrandissements **PRIX SENSATIONNELS**
RAGLANS - PARDESSUS - MANTEAUX
CHOIX INCOMPARABLE

ÉLÉGANCE

SOLIDITÉ

BON MARCHÉ

TELLES SONT

NOS QUALITÉS

VÊTEMENTS DE TRAVAIL

IMPERMÉABLES

Seul Etablissement de la région
VENDANT DIRECTEMENT
190 MAISONS DE VENTE

En attendant, les personnes désirant adhérer au Comice Agricole doivent adresser leurs demandes à M. Lherm, Secrétaire Général, à Bretenoux.

Football Rugby. — Voir à la rubrique « Les Sports ».

St-Céré

Naissance. — Nous sommes heureux de pouvoir annoncer que M. Roger Souparis, secrétaire-adjoint de l'U. S. S. C., négociant place de la République, vient d'être père d'un beau et gros garçon. Toutes nos félicitations.

Décès. — Un cas isolé de croup a eu lieu dans notre ville. C'est une fillette de l'école maternelle, Suzanne Molinié, qui a été atteinte mortellement malgré les soins qui lui ont été prodigués. Ses obsèques ont eu lieu lundi dernier. Ses petites compagnes de l'école des filles et de nombreux amis de la famille formèrent un cortège imposant.

Toutes nos condoléances à Mme Veuve Molinié si cruellement éprouvée, et à toute sa famille.

Bien qu'on n'ait pas signalé d'autre cas, toutes les mesures nécessaires sont prises pour éviter une épidémie.

Football Rugby. — Voir à la rubrique « Les Sports ».

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Notre prochaine foire. — Notre prochaine foire, dite foire aux chevaux, se tiendra dans notre ville samedi prochain, 22 courant. Rappeons que c'est une foire nouvelle et que le marché des chevaux se tiendra place des Tilleuls, non loin de la nouvelle prison.

Centenaire de Berthelot. — A l'occasion du centenaire de Berthelot une conférence sur la vie et l'œuvre du grand savant sera faite par M. Villard, Inspecteur primaire honoraire, le dimanche 23 octobre à 3 h. de l'après-midi, dans la grande salle du Cinéma des familles de Gourdon.

Une matinée récréative et artistique sera donnée à cette occasion par les élèves de l'École Primaire Supérieure au profit de la « Maison de la Chimie ».

La manifestation sera présidée par M. Hilleret, Inspecteur d'Académie du Lot.

Prix des places : 5 fr., 3 fr., 2 fr. Des billets seront, dès maintenant, placés à domicile.

Dans la mesure des places disponibles, les personnes qui n'auraient pu prendre des billets en trouveront le jour de la représentation à l'entrée de la salle.

Nous sommes persuadés que le public tiendra à assister en aussi grand nombre que possible à cette fête dont le but est de glorifier la mémoire du grand chimiste et d'aider au progrès de la « Science ».

Gramat
Football. — Voir à la rubrique « Les Sports ».

Salviac
Société de secours mutuels. — Le dimanche 16 octobre, à 2 h. du soir, a eu lieu la réunion des membres de la Société de Secours mutuels de Salviac, sous la présidence de M. Menauge, président. Tous les membres étaient présents ou excusés.

Le président expose à l'assemblée la situation financière de la Société au 30 juin.

Les recettes se sont élevées à 272 francs ; dépenses, 9 fr. ; restant en caisse au 30 juin, 443 fr. 95. En caisse à ce jour, 706 fr. 95.

Capital du livret de la Caisse des dépôts et consignations, 5.267 fr. 64. Total de l'actif, 5.974 fr. 59.

Sont nommés visiteurs : du 1^{er} au 30 novembre, MM. Clovis Delmas et Gabriel Bonnafous ; du 1^{er} au 30 décembre, MM. François Couderc et Arnaud Frayssinet ; du 1^{er} au 31 janvier, MM. Jeance Véry et Arnaud Rambie.

Les aviateurs Challes et Rapin à Bangkok
De Bangkok. — Les aviateurs Challes et Rapin sont arrivés à Bangkok à 8 h. 31.

Fin de la grève des Asturies
De Madrid. — La grève des mineurs des Asturies s'est terminée à la suite d'un accord entre patrons et ouvriers.

Lithuanie et Pologne
De Berlin. — Un télégramme de Varsovie signale que les Lithuaniens poursuivent systématiquement une politique d'excitation à l'égard de la Pologne en expulsant, de nouveau, plusieurs polonais.

Cette mesure risque de provoquer des représailles.

Tirages de la Ville de Paris
Au tirage de la Ville de Paris 1871, le numéro 1.178.816 gagne 100.000 francs.

Au tirage de la Ville de Paris 1910, le numéro 82.236 gagne 100.000 francs.

Le record du monde de la distance
Du Bourget. — L'aviateur Finat, accompagné d'un journaliste a pris le vol à 6 heures pour tenter de battre le record du monde de la distance en circuit fermé, circuit à 40 kilomètres.

REMERCIEMENTS
Madame TULET, née FRAYSSI et Monsieur TULET Antoine ; Mademoiselle Elina TULET ; Madame et Monsieur LACOSTE Antoine et leur famille, les familles DARDENNE, CALMÉILLES et ROBERT remercient bien sincèrement toutes personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Monsieur Jean FRAYSSI
POUR FAIRE UN BON REPAS
allez
A L'HOTEL DE LA GARE
à CAHORS
le deuxième à la sortie de la Gare
Clovis LAROCHE, propriétaire
Membre du T. C. F.
Repas prix fixe, petits repas
Service par petites tables
Noces, Banquets
CHAMBRES CONFORTABLES
PRIX MODÉRÉS
Registre du Com. 433

AUX HALLES DE CAHORS
BAISSE DE PRIX
Ouverture 1^{er} novembre : Boucherie de Limogne pur porc. Charcuterie, Epicerie, Volaille, Laiterie, lait à volonté.

FUTAILE NEUVE ET OCCASION
en tous genres
Pompes à vin -- Matériel viticole
LAMOURE et ROBERT, (PRAYSSAC)

A VENDRE
MATÉRIEL DE MAGASIN
COMPTOIRS, CASTERS, etc.
TRÈS BON ÉTAT
S'adresser au Bureau du Journal du Lot



VENTE

aux Enchères publiques

Le public est informé qu'il sera procédé le **Vendredi 21 Octobre 1927** à 13 h. 30 à CAHORS, 9, rue du Portail-Alban, par le Ministère de M^e FABRE, notaire à Cahors, à la vente aux enchères publiques d'un petit mobilier comprenant notamment : un grand lit, matelas, armoire à glace, lit d'enfant, poêle Mirus, cuisinière fonte, réchaud à gaz, table, fauteuil, chaises, pendule et divers autres objets en bon état.

Au comptant et 12 0/0 en sus pour frais.

J. FABRE.

ETUDE

M^e BOYER
BUISSIER A CAHORS
4, rue Blanqui

VENTE

FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous signature privée, fait triple à Cahors le dix-sept septembre mil neuf cent vingt-sept, enregistré, Monsieur et Madame ROUS, négociants à Cahors, ont vendu à Monsieur Raymond GILLET, employé de Commerce, demeurant à Limoges, précédemment, et actuellement à Cahors, rue Joffre, n° 12, le fonds de commerce de confections et tailleur sur mesure, qu'ils exploitaient à Cahors.

En conformité de la loi du 17 mars 1909 les oppositions s'il y lieu enront reçues, dans les dix jours de la présente insertion, en l'étude de M^e BOYER, buissier à Cahors, où domicile est élu par les parties.

Pour deuxième insertion :
Signé : GILLET.

MANUFACTURE
DE PAPIERS PEINTS
ROCHEFORT

26, Avenue Pasteur
PARIS (XV^e)
Vente directe du fabricant
aux consommateurs
Papiers peints depuis
1 fr. le rouleau
demandez l'ALBUM
DES NOUVEAUTÉS
Envoi franco sur demande

AMÉLIORATION DES VINS

LES MULTIVITÉS JACQUEMIN
et le
BIO-SULFITE JACQUEMIN
Additionnés à la vendange
et aux moûts
Régularisent la fermentation
Augmentent le degré alcoolique
Développent le bouquet
Assurent la clarification
et la conservation des vins

G^de Pharmacie **PAUL GARNAL**
97, Boulevard Gambetta, CAHORS
La mieux approvisionnée

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

30 FR. PAR JOUR GARANTIS
s. quitter emploi, écritures, couture, travaux manuels au choix à façon, 2 sexes, tous pays. Ecr. **Artisans Réunis**, Sannois (S.-et-O.). Joindre timbre réponse.

TRICOTEUSES Circulaires, Rectilignes, toutes jauges. Laines, cotons, fils, soie. Prix de gros. Cat., éch., apprent. gratuit. **LA LABORIEUSE**, 35, cours Pasteur, Bordeaux.

Bibliographie

L'OPINION

Journal de la Semaine
Paraissant tous les samedis

7 bis, Pl. du Palais-Bourbon, Paris, VII^e arr

Sommaire du Samedi 15 Oct. 1927

Editorial : M. C. — Ce qu'on dit. — Affaires extérieures : De quelques dictatures : Jacques Chastenet. — Affaires économiques : La situation monétaire de l'Allemagne : René Pleven. — Notes et figures : La rentrée des tribunaux : A. de Bersaumont. — Littérature. — Histoire : Jean Lav de Lauriston : Georges Girard. — Théâtre : « Au temps de Gastounet » : Etienne Rey. — Musique : La musique mécanique : Bernard Colrat. — Idées : Le Château du Mètre au Bois-Dormant : Jules Sageret. — Automobile : Le salon de l'Automobile : Robert Bourget-Pailleur. — La Bourse. — Chronique immobilière. — « Le Pont-Marie », dessin de Jacques Boullaire.

LA NATURE

Quelle variété dans la nature, que reflète si bien la revue qui porte son nom !

Le numéro qui vient de paraître est intéressant pour tout le monde, puisqu'on y trouve de tout, des sciences pures et des sciences appliquées : de la zoologie, de la botanique, de la météorologie, de la chimie, de la physique, de la T. S. F., d'innombrables renseignements et conseils pratiques.

Pour les biologistes, voilà de curieuses histoires d'instinct maternel chez une araignée ; pour les pêcheurs une entomologie des mou-

ches à truite, et spécialement des éphémères.

Pour les hygiénistes, une bonne étude des emplois possibles de la levure de bière en pharmacie et un exposé des méthodes de contrôle des laits employés au laboratoire municipal de Paris.

Pour les géologues, une révélation de ce que montrent les fossiles vus en lumière ultra-violette.

Pour les météorologistes, l'exposé du problème de l'ozone dans l'atmosphère.

Pour les physiologistes, une description du nouveau laboratoire de calorimétrie de M. Lefèvre.

Pour les colonaux, le problème de l'utilisation de l'eau au Sahara par les Foggaras.

Pour les industriels, le mimosa, matière tannante d'avenir ; le traitement de l'amiant.

Pour les électriciens, les phares hertziens et leurs derniers perfectionnements.

Pour les sans-filistes, la radiophonie pratique : conseils, constructions, nouveautés.

Pour les aviateurs, une chronique spéciale.

Pour tous, les notes, informations, analyses des notes à l'Académie des Sciences, comptes rendus des livres nouveaux, et l'admirable boîte aux lettres, mine inépuisable de renseignements de toutes sortes.

Et tous ces articles sont écrits en une langue si claire, si simple, illustrés de tant de dessins et de photographies que *La Nature* est la lecture indispensable de tous ceux qui veulent se tenir au courant des progrès des sciences, être exactement informés de tout.

LA NATURE. — Revue des Sciences et de leurs applications à l'Art et à l'Industrie, 130, Boulevard Saint-Germain, Paris.

LA FEMME ET L'ENFANT

Le journal *La Femme et l'Enfant*, numéro 217, du 15 Octobre, fait paraître dans ses colonnes les articles suivants sous la signature de ses meilleurs collaborateurs :

Pas un sou de dot ! M. Paul Coquerard. — Le Droit de l'Enfant à naître, M. Théodore. — La mentalité actuelle des Allemands, M. Georges Blondel. — Le Billet de l'Oncle, Oncle Benjamin. — Carnet de quinzaine, G.-G. Rose-Goudin. — Variétés :

Entre les séances du neuvième Congrès de la Natalité, Jacques Toulemonde, etc.

Ces articles d'actualité, abondamment illustrés, sont suivis de nombreux autres sur la Puériculture, l'Education familiale, l'économie ménagère et domestique, la Mode, etc. Un Cours de Coupe et d'Assemblage et l'article « La Corbeille à ouvrage » sont du plus grand intérêt.

La littérature n'a pas été oubliée ; nous y trouvons la critique et des extraits de livres nouveaux. La Médecine, l'Education physique y sont également traitées.

Le Feuilleton, La Vallée Bleue, est l'œuvre de l'excellent écrivain Jacques des Gachons.

Administration : 29, Rue de Tournon, Paris (VI^e).

Abonnements : 30 fr. par an.

Spécimen contre 0,60 en timbres-poste.

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLEANS

R. C. Seine, N° 88.928

AVIS

La Compagnie d'Orléans rappelle qu'elle tient à la disposition du public des :

Obligations 3 0/0 de 500 fr., type 1921, tranche A ;

Obligations 6 0/0 de 500 fr., type 1921, tranche A ;

Bons 7 0/0 de 500 fr., à 15 ans amortissables de 1926 à 1941.

Bons 7 0/0 de 5.000 fr., à 15 ans amortissables de 1926 à 1941 ;

Pour tous renseignements s'adresser aux Gares du Réseau ou au Service des Titres de la Compagnie d'Orléans, 8, rue de Londres, à Paris (IX^e).

LIVRET-GUIDE OFFICIEL

(Edition du Service d'Hiver

au 4 octobre 1927)

La Compagnie du Chemin de fer de Paris à Orléans met en vente dans les principales gares de son Réseau, au prix de 3 fr. l'exemplaire, son Livret-Guide Officiel illustré comprenant notamment l'horaire complet des trains au 4 octobre 1927.

Comme précédemment, ce Guide est également adressé à domicile contre l'envoi préalable de sa valeur augmentée des frais d'expédition, soit au total 4 fr. 45 pour la France et 7 fr. 20 pour l'Étranger, en mandat-carte ou timbres-poste, au Bureau de la Publicité de la Compagnie, 1, Place Valhubert, à Paris (13^e).

VENTE DE CARTES POSTALES

Reproductions d'affiches illustrées

La Compagnie d'Orléans vient de rééditer les deux séries de cartes postales reproduisant certaines de ses affiches illustrées qui ont obtenu tant de succès auprès du public.

Ces cartes sont mises en vente dans ses principales gares et bureaux de ville au prix de 2 francs la pochette, de 10 sujets chacune :

1^{re} Série : Les Châteaux de la Loire.

2^e Série : Sites et Monuments Célèbres du Réseau d'Orléans.

Ces pochettes sont également adressées franco contre l'envoi de la somme de 2 fr. 15 par série au Bureau de la Publicité de la Compagnie d'Orléans, 1, Place Valhubert, à Paris (XIII^e).

Facilités pour la livraison à domicile des bagages dans Paris

Les voyageurs désireux de faire livrer leurs bagages à domicile dans Paris sont invités, dans leur intérêt, et en vue de faciliter la remise rapide des dits bagages, à le faire connaître dès la gare de départ.

A l'arrivée, ils présentent leur bulletin à un bureau spécial installé dans la salle des bagages des gares du Quai d'Orsay ou d'Austerlitz en remettant leur commande de livraison et, le cas échéant, leurs clefs s'ils ne veulent point assister eux-mêmes à la visite de l'octroi.

Ils peuvent ainsi gagner ensuite leur domicile débarrassés de tout souci.

IMPRIMERIE A. COUESLANT

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

INSTALLATION MODERNE

ATELIER PRINCIPAL :

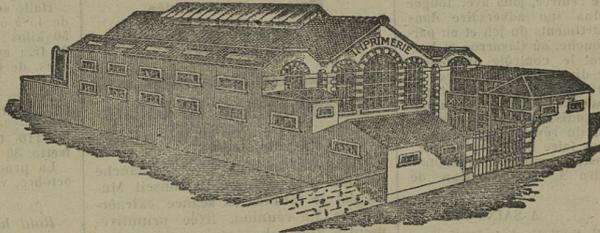
1, Rue des Capucins

ANNEXE :

4, Rue Frédéric-Suisse

21 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE PRIX MODÉRÉS



Feuilleton du « Journal du Lot » 44

BONHEUR CONQUIS

PAR
Charles FOLEY

XXVIII

BATAILLE DÉCISIVE

— Au revoir, reprit-elle. Souvenez-vous : trois heures, la petite porte, s'il y a de la lumière à la fenêtre !

— J'espère !
Elle espérait en effet, certain d'avoir vaincu ses résistances. Elle put enfin quitter sa loge et gagner la sortie.

Jacques n'y était pas. Avant de faire avancer son auto, Lydia sonda les alentours du regard. La rue devenait déserte. Les employés du théâtre étaient partis un à un durant son attente. Elle se trouvait seule dans le couloir étroit. Du côté de la sortie réservée au public, les lumières s'éteignaient déjà ; les bruits de roues, les appels de chauffeurs, le claquement des portières, tout cessait, Lydia entra alors chez le concierge. Dans sa préoccupation dominante, elle ne remarqua pas l'attitude louche d'un homme en blouse qui, les bras croisés, le chapeau sur les yeux et perdu dans l'ombre, au fond de la pièce, semblait s'endormir tout en épiant la

cantatrice Elle demanda à la femme qui, obséquieuse, lui avançait une chaise :

— Est-ce que votre mari a fait ma commission ?

— Il n'est pas rentré. Sûrement il l'a faite ou est en train de la faire. Madame veut-elle attendre ?

Lydia se dit que le concierge avait dû trouver Jacques et lui remettre la lettre. Si le compositeur n'avait pas paru, c'est qu'il était parti directement pour Anteuil. Il l'attendait là-bas. Elle retourna et fit avancer son auto.

Derrière elle, l'homme en blouse sortit aussi de la loge et sauta dans un taxi.

XXIX

DRAME

Arrivée devant son hôtel, Lydia sonna à la grille donnant sur l'avenue. L'auto s'éloigna dès qu'une femme de chambre eut ouvert.

Lydia entra dans le salon après avoir demandé s'il n'était venu personne.

— Personne, répondit la soubrette. Lydia réprima un geste agacé et jeta son manteau sur le canapé avec humeur. Décidée à attendre, elle congédia sa femme de chambre :

— Je n'ai pas besoin de vous, merci. Je vais rester ici, je ne me sens pas lasse. Ne vous inquiétez pas : je monterai et me déshabillerai seule. La servante était une personne dé-

lurée qui, bien appointée, savait comprendre à mi-mot et n'était pas indiscret. Elle disparut prestement.

La lampe était justement placée devant la fenêtre ouvrant sur la petite rue où Sténio devait guetter le signal. Elle alla et tira le rideau afin que la lumière ne fût pas visible au dehors. Rassurée, elle s'assit sur le canapé. Il était une heure et demie.

Dans cette attente, sa maîtresse d'élève même l'abandonnait. Si Jacques n'allait pas venir ? Sténio viendrait, lui, sûrement. Méprisée par l'un, se donnerait-elle à l'autre ? Sa première pensée avait été de faire venir le ténor afin de prouver à M. de Syme qu'elle aurait pu mettre sa menace à exécution. Jusque-là elle n'avait pas douté que le compositeur ne se rendit à son appel ; elle n'avait pas sérieusement songé que l'absence de l'un pût la pousser à remplir envers l'autre la promesse faite. Maintenant elle y songeait, se rappelant son serment, se rappelant qu'elle ne s'était jamais menti. Si elle supportait cette humiliation bénévolement, Jacques la mépriseraient. Elle se mépriseraient elle-même.

Lydia se sentait de plus en plus nerveuse. Tout avait concouru, cette nuit-là, à la mettre dans un de ces états anormaux où les femmes, même les femmes comme elle, commettent les pires extravagances.

Elle avait laissé entrouverte la croisée donnant sur le jardin et sur l'avenue, voulant épier l'arrivée de

Jacques par la grille dont elle lui avait envoyé la clé. Mais son trouble et son agitation auraient fait place à la crainte si, de l'autre côté et derrière le rideau qu'elle venait de fermer pour cacher la lampe, elle avait regardé par la fenêtre. Elle aurait vu un homme ressemblant fort à son mari qui chercherait à se dissimuler pour mieux faire le guet dans la petite rue.

Il était à présent plus de deux heures. Jacques ne venait pas. Lydia ne pouvait se décider à laisser voir le signal à Sténio en admettant qu'il fut déjà là. Elle s'entêtait encore dans son espoir, imaginant le musicien retenu par un affaire avec Baldavin, par un souper d'amis. Elle faisait cent suppositions ; énumérant les causes qui avaient pu retarder Jacques. Et elle inventa tout, sauf la vérité. — Une vérité cruelle pour son orgueil.

La pendule sonna trois heures moins le quart. Elle entendit peu après un roulement lointain. Bien qu'elle tendit l'oreille, elle ne put distinguer si ce bruit venait par la petite rue ou par l'avenue. Avant qu'elle s'en fût rendu compte, la voiture s'arrêta à distance. Cet arrêt ne la déçut pas ; elle y vit une mesure prudente de la part de celui qui venait. Si on entrerait par la grille, c'était Jacques. Si personne n'entrerait, c'était Sténio qui, sans clé, attendait sous la fenêtre.

Cinq minutes s'écoulèrent, cinq

minutes durant lesquelles elle resta debout, rigide et pâle, les paupières battantes. Personne n'entra. Par la fenêtre entrouverte sur l'avenue pas la moindre rumeur.

C'était Sténio qui attendait.
Que faire ?

Plus pâle encore, mais résolue, Lydia se dit qu'à trois heures précises elle laisserait voir la lampe et ouvrirait au ténor. Elle se l'était juré : sa volonté l'emportait.

En ces dernières minutes, la cantatrice n'analysait plus ses sensations confuses et désordonnées. Elle était hors d'elle. La rancune, la rage, le sentiment de sa défaite et de son impuissance, le cri de ses sens exaspérés, la soif d'un sursaut de nerfs qui lui ferait oublier l'outrageant réalité, tout lui bouleversait l'âme. Elle brûlait la chair d'un paroxysme de fièvre. Sténio ou un autre, peu importait du moment que ce n'était pas Jacques ! Elle voulait cette nuit-là l'oubli de l'affront par un contraste violent. Oui, Sténio ! Dans l'étreinte, sous ses baisers, elle lui insufflerait la haine de M. de Syme et il serait son amant pour peu qu'il consentit à devenir son vengeur.

Au dernier coup de trois heures, elle tira le rideau. Immédiatement, sous la fenêtre, une toux légère et simulée répondit au signal et des pas se dirigèrent du côté où elle avait promis d'ouvrir.

Droite, frissonnante au milieu du salon, elle eut encore une minute

d'hésitation suprême. puis elle se roidit dans sa volonté. Elle traversa le vestibule sans bruit, descendit les degrés du perron, alla à la petite porte.

Là elle s'arrêta, le doigt sur la serrure. Il n'y avait plus que cet obstacle fragile entre elle et celui qui allait devenir son amant. L'obstacle franchi, c'était l'irréparable. Elle n'avait qu'à remuer le doigt pour ouvrir, mais elle tardait, haletante, sous le coup d'un pressentiment.

Du dehors, une main impatiente frappait. Elle songea de nouveau que Sténio la vengerait. Alors elle donna toute crainte et tira le verrou.

La porte s'ouvrit sous une poussée brutale. Lydia vit Sténio. Il s'élança vers elle, la saisit dans ses bras ; mais, à dix pas, par-dessus l'épaule du chanteur, elle aperçut presque aussitôt le visage convulsé de Michel. Un cri de terreur s'étrangla dans la gorge de Mme Bordakhoff. En un effort suprême elle voulut échapper à l'étreinte du jeune homme ; mais, au même instant, une double détonation retentit et les terrasses tous les deux...

(A suivre)